

La Lettre des HCC

En 2014, un résultat d'exploitation en quasi-équilibre pour la septième année consécutive

Le cycle d'exploitation

En 2014, les Hôpitaux Civils de Colmar présentent un résultat comptable de - 751 411 € pour le budget principal.

Soulignons que ce résultat est **dans la continuité des exercices précédents** et représente - 0,26% du total des financements. Ceci permet à l'établissement de **respecter les critères de bonne gestion** dans un contexte de tensions sur les financements apportés par l'assurance maladie.

A l'instar des collectivités publiques, les hôpitaux publics sont soumis à la même maîtrise des deniers publics.

Le fait qu'aucune aide exceptionnelle ou aide à l'investissement n'ait été versée aux Hôpitaux Civils de Colmar ne peut que venir souligner **les efforts de gestion accomplis par l'ensemble des pôles et des équipes de l'établissement.**

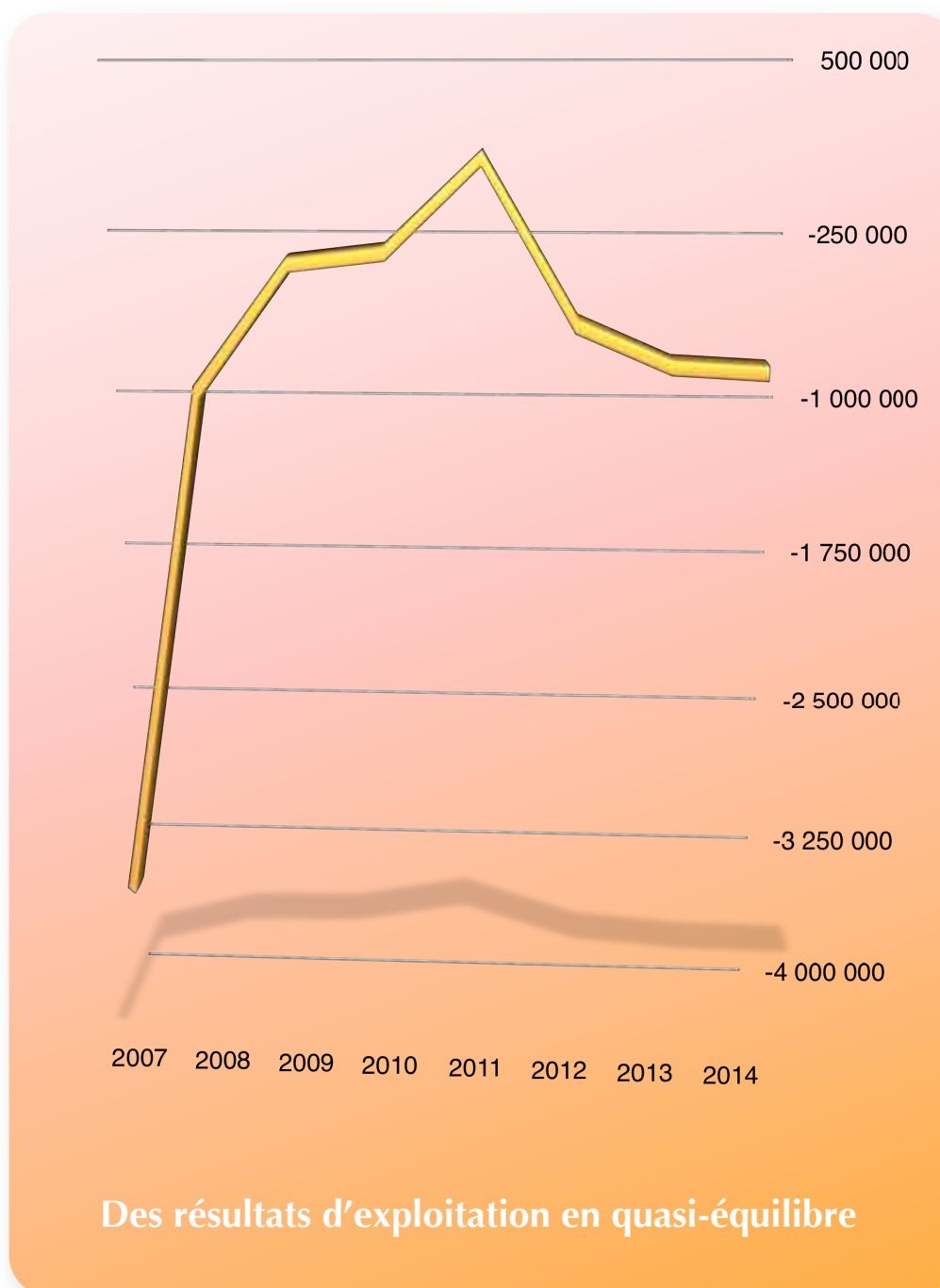
La **stabilité budgétaire atteinte en 2014 est remarquable** et constitue une performance qu'expliquent trois grands facteurs :

- Une **progression simultanée des séjours hospitaliers** de 2,1% ainsi que de la recette générée par séjours,
- Une **évolution maîtrisée de la masse salariale** de 2,38 % aux Hôpitaux Civils de Colmar, contre 3,5 % au niveau régional,
- Une **maîtrise des dépenses** médicales financées par les tarifs et une stabilité des autres catégories de dépenses.

Néanmoins, il y a lieu de souligner que le résultat d'exploitation est également fragilisé par les évolutions suivantes :

- Une progression identique des charges et des produits (+4,1%) qui ne permet pas de générer des excédents comptables,

- L'absence de financements des mesures salariales et réglementaires décidées au national : cotisations CNRACL, Ircantec, SMIR, suppression du jour de carence, revalorisations statutaires... En 2014, ce sont **près de 2,5 M€ que l'établissement a dû autofinancer** au détriment d'autres mesures.
- Une tension sur les budgets annexes qui réduit à périmètre identique les remboursements effectués au profit du budget principal.



En obtenant un résultat comptable en quasi-équilibre, l'établissement **consolide sa politique d'investissement.**

Le cycle d'investissement

La politique d'investissement est marquée en 2014 par le **démarrage des travaux préalables au Pôle Femme-Mère-Enfant et nouveaux Blocs Médico-Techniques** ainsi que par une **politique d'équipement soutenue** pour maintenir le parc à niveau.

Au terme de l'exercice, les Hôpitaux Civils de Colmar présentent ainsi un **total d'investissement de 22.262.525€**, réparti entre 16.383.867€ de travaux et 5.878.658€ d'équipements.

Cet investissement se doit de ne pas mettre en péril la structure financière de l'établissement.

A ce titre, pour financer ces investissements, les Hôpitaux Civils de Colmar ont respecté le cadre fixé par le plan global de financement pluriannuel conclu avec l'Agence Régionale de Santé d'Alsace en 2012 en mobilisant le recours à l'emprunt ainsi que le recours à l'autofinancement.

En conséquence, **grâce à la maîtrise de leur exploitation**, les Hôpitaux Civils de Colmar sont **en mesure de poursuivre leur politique d'investissement.**

Surtout, ils présentent **une situation bilancielle équilibrée** : en respectant les critères de bonne gestion financière, l'établissement ne pénalise pas **ses investissements présents et futurs.**



L'AROMATHÉRAPIE AUX HCC RÉCOMPENSÉE PAR LA FONDATION GATTEFOSSÉ

Afin d'améliorer les conditions de prise en charge des patients les plus fragiles, la Fondation Gattefossé **récompense chaque année** une équipe hospitalière pour son approche scientifique et clinique de l'utilisation des huiles essentielles comme thérapie complémentaire.

Cette année, **le prix de la Fondation a été remis aux Hôpitaux Civils de Colmar**, dont la démarche a notamment été portée par Madame Catherine Maranzana, infirmière au service d'Onco-hématologie.

Les Hôpitaux Civils de Colmar ont été sélectionnés par le Comité de Pilotage Aromathérapie pour avoir **initié et mis en place une approche innovante du soin et de l'accompagnement du patient grâce à l'utilisation des huiles essentielles.**

Depuis 2010, **le service des soins intensifs d'Oncologie-hématologie** des HCC utilise **l'aromathérapie** dans le cadre de la prise en charge des nausées et des troubles psycho-émotionnels des patients : troubles du sommeil et anxiété.

Selon les professionnels de ce service, les patients concernés, souvent à la recherche d'alternatives non-médicamenteuses, ont témoigné d'une réelle satisfaction : **soulagement de leurs maux, mieux-être, endormissement... et réconfort** dans un parcours de prise en charge parfois très dense.

Les résultats obtenus dans ce service ont permis de convaincre médecins et soignants d'autres services et **d'étendre l'utilisation des huiles**, selon un plan d'action défini, dans les autres unités du Service d'Oncologie (Soins Palliatifs, Oncologie-Hématologie), au Centre pour personnes âgées, et bientôt dans le service de réanimation médicale.



L'utilisation thérapeutique des huiles essentielles



Les HCC récompensés par la fondation Gattefossé

L'exposition des talents cachés

La Société d'Histoire des Hôpitaux Civils de Colmar organise **une exposition de talents cachés pour les artistes hospitaliers**, à l'instar de celle de 2013, du **jeudi 17 septembre au samedi 26 septembre 2015**.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le **site Intranet des HCC**.

Un appel à candidature sera largement diffusé sous forme de papier.

Contact: Mlle KRICK, secrétaire de la SHHCC
huguette.krick@ch-colmar.fr
fax : 03 89 12 42 64

Les chantiers en progrès!



L'avancement des travaux des galeries,
en quelques semaines



Au SAU: les nouvelles chambres...

...et une nouvelle salle de soins.

